

Gel du PPCR, le SNPTES dénonce une mesure démagogique et inéquitable

Alain FAVENNEC, secrétaire général adjoint

Le SNPTES était présent au ministère de l'action et des comptes public pour entendre Gérard Darmanin annoncer, ce lundi 16 octobre, les mesures de son premier « rendez-vous salarial ».

Pour le SNPTES, ce rendez-vous avait tout du traquenard puisque l'annonce faite aux partenaires sociaux n'a rien de positif, ce qui conduit le SNPTES à s'interroger sur la démarche : des annonces successives suscitant l'espoir (la signature, en septembre, de décrets PPCR) puis la déception (le gel du point d'indice), puis à nouveau le désespoir (l'annonce d'une remise en cause du PPCR) auxquels on ajoute une volonté affichée de dialogue social pour enfin annoncer des mesures (notamment le report des effets du PPCR) qui suscitent l'incompréhension et la colère des fonctionnaires.

Si le SNPTES constate que la forte mobilisation des agents publics, mardi 10 octobre, a pu faire fort heureusement reculer le gouvernement sur ses projets les plus néfastes (remise en cause du PPCR ou encore non-compensation de l'augmentation de la CSG), il conteste le report d'une année des mesures d'application du protocole PPCR. Ces mesures s'étaleront de 2019 à 2021 au lieu de 2018 à 2020).

Le SNPTES s'insurge contre ces mesures inéquitables qui, une nouvelle fois, mettent les fonctionnaires à l'index, autrement dit, en pesant nos mots, le SNPTES prétend que ces mesures sont démagogiques et surfent sur la vague (soulevée par certains politiques ou certains médias), d'une défiance supposée des citoyens envers les services publics et leurs personnels.

Choisy-le-Roi, le 17 octobre 2017